



Défanant DriFast
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2019-05-29

Remplace la date : 2018-08-08

{Réservé}

1. Identification

Nom du produit : Défanant DriFast

Numéro d'enregistrement PCP : 32648

Reportez-vous à l'étiquette du produit approuvé pour la manipulation et l'utilisation des instructions.

Type de produit : Herbicide

Fournisseur : Nufarm Agriculture Inc.
5101, 333 – 96th Ave NE
Calgary, Alberta, T3K 0S3, Canada
1-800-868-5444

Numéros de téléphone : Numéro de réponse d'urgence 24 heures, Chemtrec, 1-800-424-9300.
Pour les urgences médicales, ProPharma Group, 1-877-325-1840.
Pour l'information sur les produits et l'utilisation, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444

2. Identification des risques

Classé selon la version 5 du SGH de l'ONU.

Dangers physiques :

Corrosif pour les métaux Catégorie 1

Dangers pour la santé :

Toxicité aiguë (Oral) Catégorie 4

Toxicité aiguë (Inhalation) Catégorie 3

Irritation des yeux Catégorie 2B

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) Exposition unique Catégorie 3

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) d'exposition répétée Catégorie 1

Dangers environnementaux :

Toxicité aiguë aquatique Catégorie 1

Toxicité chronique aquatique Catégorie 1

Mot Signal :

DANGER

Déclarations de danger :

H290 - Peut être corrosif pour les métaux.

H302 - Nocif en cas d'ingestion.

H320 - Provoque une irritation des yeux.

H331 - Toxique par inhalation.

Défanant DriFast
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2019-05-29

Remplace la date : 2018-08-08

{Réservé}

H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 + H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



Conseils de prudence :

Prévention : P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P234 - Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

P260 - Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

P264 - Se laver soigneusement après manipulation.

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271 - Utiliser seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 - Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

Réponse : P301 + P312 - EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise.

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'air frais et garder confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.

P311 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin si exposé.

P314 - Consulter un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

P321 - Traitement spécifique: voir la section 4 de cette FDS.

P330 - Rincer la bouche.

P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P390 - Absorber le déversement pour éviter les dommages matériels.

P391 - Recueillir le déversement.

Entreposage : P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient hermétiquement fermé.

P405 - Garder sous clé.

P406 - Conserver dans un contenant en plastique résistant à la corrosion, en acier doublé de plastique, en acier inoxydable ou en fibre de verre.

Défanant DriFast
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2019-05-29

Remplace la date : 2018-08-08

{Réservé}

Élimination: P501 - Éliminer le contenu / récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

3. Composition / Information sur les ingrédients

Composants dangereux	N ° CAS	% pondéraux
6,7-dihydrodipyrido(1,2-a-2'-1'-c)pyrazinedium dibromide	85-00-7	37.4
Synonymes chimiques : Dibromide Diquat		

D'autres ingrédients sont considérés comme non dangereux.

Contenu exprimé sur l'étiquette du produit
Diquat ion (présent comme dibromide)... 240 g/L

4. Premiers secours

En cas d'ingestion, appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'être informé par un centre anti-poison ou un médecin. Ne pas donner de liquide à la personne. Ne faites rien par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de peau ou d'habillement, enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Si les yeux sont ouverts, rincez lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Enlever les lentilles de contact, si présent, après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer les yeux. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appelez le 911 ou une ambulance, puis faites une respiration artificielle, de préférence par bouche à bouche, si possible. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils supplémentaires.

Prenez le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'enregistrement du produit antiparasitaire avec vous, lors de la recherche d'un contact médical.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction : Utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche, un extincteur au halon ou un brouillard d'eau ou de la brume. Refroidir les récipients fermés exposés au feu avec de l'eau pulvérisée. N'utilisez pas un jet d'eau solide, car il pourrait disperser et propager le feu.

Défanant DriFast
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2019-05-29

Remplace la date : 2018-08-08

{Réservé}

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie : Porter des vêtements de protection complets et un appareil respiratoire autonome. Évacuer le personnel non essentiel de la zone pour éviter l'exposition humaine au feu, à la fumée, aux vapeurs ou aux produits de combustion. Empêcher l'utilisation des bâtiments, des zones et des équipements contaminés jusqu'à leur décontamination. L'écoulement de l'eau peut causer des dommages environnementaux. Contenir l'eau de ruissellement avec, par exemple, des barrières de terre temporaires.

Point d'éclair : N/A

Conditions d'inflammabilité : N/A

Produits de décomposition dangereux : De l'hydrogène gazeux inflammable peut se former au contact de l'aluminium. Si le concentré est renversé et laissé au repos, il peut sécher à une poussière très irritante. Peut se décomposer à des températures élevées formant des gaz toxiques. Lors d'un incendie, des gaz irritants et éventuellement toxiques peuvent être générés par décomposition thermique ou combustion.

National Fire Protection Association (NFPA) Note de danger :

Évaluation pour ce produit : Santé : 2 Inflammabilité : 1 Réactivité : 0

Échelle des dangers : 0 = Minimum 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Sérieux 4 = Grave

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Contrôler le déversement à sa source. Nettoyer immédiatement les déversements en respectant les précautions décrites dans les sections 7 et 8. Utiliser une ventilation et un équipement adéquats et porter des vêtements comme décrit à la section 8 et / ou sur l'étiquette du produit.

Précautions pour la protection de l'environnement : Contenir le déversement pour éviter de répandre ou de contaminer le sol ou de pénétrer dans les systèmes d'égouts et de drainage ou dans tout plan d'eau. Les déversements ou les déversements incontrôlés dans les cours d'eau doivent être signalés à l'organisme de réglementation approprié.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage : Pomper ou ramasser de grandes quantités de liquide dans un contenant jetable. Absorber le liquide restant ou les déversements plus petits avec de l'argile, du sable ou de la vermiculite. Scoop ou suinter le matériel et placer dans un conteneur d'élimination. Laver la zone avec un détergent et de l'eau. Ramasser le liquide de lavage avec un absorbant supplémentaire et le placer dans un contenant d'élimination compatible. Sur les sols, de petites quantités se décomposeront naturellement. Pour les grandes quantités, écumer la couche supérieure contaminée et recueillir pour l'élimination. Une fois que tout le matériel est nettoyé et placé dans un contenant d'élimination, sceller le contenant et organiser l'élimination.

7. Manutention et entreposage

Manutention : Ce produit réagit avec l'aluminium pour produire de l'hydrogène gazeux inflammable. Ne pas mélanger ou entreposer dans des contenants ou des systèmes en aluminium ou munis de raccords en aluminium. Les solutions de pulvérisation ne doivent pas être mélangées,

Défanant DriFast
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2019-05-29

Remplace la date : 2018-08-08

{Réservé}

stockées ou appliquées dans des récipients autres que le plastique, l'acier doublé de plastique, l'acier inoxydable ou la fibre de verre.

Si le concentré est renversé et laissé au repos, il peut sécher à une poussière très irritante.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Prévenir l'alimentation, la consommation d'alcool, le tabagisme et l'application de produits cosmétiques dans les zones où il y a un risque d'exposition au produit. Éviter de respirer les vapeurs, la poussière ou le brouillard de pulvérisation. Porter des vêtements et de l'équipement de protection complets (voir la section 8). Après le travail, rincer les gants et enlever l'équipement de protection, se laver soigneusement les mains à l'eau et au savon après la manipulation et avant de manger, de fumer, de boire, d'appliquer des cosmétiques ou d'aller aux toilettes. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser et les séparer du linge de maison. Gardez les containers fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Protéger le produit, laver ou rincer l'eau, et les matériaux contaminés d'un rejet incontrôlé dans l'environnement, ou de l'accès par des animaux, des oiseaux ou des personnes non autorisées.

Entreposage : Conserver dans le récipient d'origine dans un endroit bien ventilé, frais, sec et sécurisé. Protéger de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas exposer les contenants scellés à des températures supérieures à 40 ° C. Reportez-vous à l'étiquette du produit pour les recommandations de stockage spécifiques, y compris la température de stockage minimale et la stabilité au gel / dégel. Garder séparé des autres produits pour éviter la contamination croisée. Tournez le stock. Nettoyer le produit déversé immédiatement.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES POUR LES CONTRÔLES D'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE SONT DESTINÉES À LA FABRICATION, LA FORMULATION, L'EMBALLAGE ET L'UTILISATION DE CE PRODUIT. CONSULTER L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT POUR LES APPLICATIONS COMMERCIALES ET / OU À LA FERME.

Contrôles d'ingénierie : Au besoin, s'assurer que les aires de travail ont une ventilation, un confinement et des procédures suffisants pour maintenir les niveaux atmosphériques sous la VLE (valeur limite de seuil). Les entrepôts, les zones de production, les parcs de stationnement et les installations de stockage des déchets doivent avoir un confinement adéquat pour éviter la contamination de l'environnement. Prévoir une douche séparée et un coin repas.

Lignes directrices pour l'exposition :

Composante	TWA*	STEL**	Référence / Note
Dibromide Diquat	0.5 mg/m ³	0.08 mg/m ³ (AB/BC/O N/QC) 0.1 mg/m ³	

* Moyenne pondérée dans le temps, 8 heures, sauf indication contraire.

** Limite d'exposition à court terme

Défanant DriFast
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2019-05-29

Remplace la date : 2018-08-08

{Réservé}

NE = Non établi

Reportez-vous à l'étiquette du produit approuvé pour obtenir des conseils supplémentaires sur le contrôle de l'exposition

9. Propriétés physiques et chimiques

REMARQUE : Les données physiques sont des valeurs typiques, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Une valeur typique ne doit pas être interprétée comme une analyse garantie ou comme une spécification.

Apparence (état physique, couleur, etc.)..... Liquide brun foncé
Type de formulation:Concentré de solution
État physique:liquide
Odeur:.....Inodore.
Seuil d'odeur:..... pas disponible
pH..... 4 - 6
Point de fusion.....non applicable
Point de congélation..... - 7 °C.
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition..... pas disponible
Point d'éclair..... pas disponible
Taux d'évaporation..... pas disponible
Inflammabilité (solides, gaz).....non applicable
Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité...non applicable
Pression de vapeur 7.50 x 10⁻⁸ mmHg @ 20 °C. 7.50 x 10⁻⁸ mmHg @ 20 °C.
Densité de vapeur..... pas disponible
Densité relative..... 1.20 g/mL @ 20 °C.
Le produit de la solubilité..... Miscible à 20 ° C, pH 7 (eau)
Coefficient de partage :..... Dibromide Diquat: - 4.6
La température d'auto-inflammation..... pas disponible
La température de décomposition..... pas disponible
Viscosité2.3 cps @ 20 °C.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité : non réactif.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses : Ce produit réagit avec l'aluminium pour produire de l'hydrogène gazeux inflammable. Si le concentré est renversé et laissé au repos, il peut sécher à une poussière très irritante.

Conditions à éviter : Ne pas mélanger ou entreposer dans des récipients ou systèmes en aluminium ou comportant des raccords en aluminium. Les solutions de pulvérisation ne doivent

Défanant DriFast
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2019-05-29

Remplace la date : 2018-08-08

{Réservé}

pas être mélangées, entreposées ou appliquées dans des contenants autres que le plastique, l'acier revêtu de plastique, l'acier inoxydable ou la fibre de verre.

Matériaux incompatibles : Corrosif pour l'aluminium. Alcalis forts et agents mouillants anioniques (par exemple alkyl et alkylarylsulfonates).

Produits de décomposition dangereux : De l'hydrogène gazeux inflammable peut se former au contact de l'aluminium. Peut se décomposer à des températures élevées formant des gaz toxiques. Lors d'un incendie, des gaz irritants et éventuellement toxiques peuvent être générés par décomposition thermique ou combustion.

11. Informations toxicologiques
--

Voies d'exposition probables : Contact avec la peau, inhalation, ingestion.

Contact avec les yeux : Légèrement irritant (Lapin)

Contact avec la peau : Légèrement irritant (Lapin)

Ingestion : Modérément toxique aiguë

Inhalation : Inhalation légèrement toxique (rat CL50) > 0,62 mg / L air - 4 heures

Conditions médicales aggravées par l'exposition : Sans objet.

Données toxicologiques : Pour être efficace, le traitement de l'ingestion du produit doit commencer IMMÉDIATEMENT.

En cas d'ingestion, administrer une suspension adsorbante, par exemple du charbon actif (100 g pour les adultes ou 2 g / kg de poids corporel pour les enfants) ou de la bentonite (100 à 150 g pour les adultes ou 2 g / kg pour les enfants) un purgatif (MgSO₄, Na₂SO₄ ou mannitol).

Maintenir et surveiller quotidiennement l'état des électrolytes et des fluides. Envisager l'hémodialyse ou l'hémoperfusion en utilisant une colonne de charbon de bois.

Si dans les yeux, traiter symptomatiquement, en utilisant des antibiotiques et des stéroïdes si nécessaire. Les symptômes peuvent se développer progressivement. Des dommages graves peuvent être causés par un contact apparemment insignifiant et la guérison peut être retardée. La surveillance médicale devrait continuer jusqu'à guérison complète.

L'utilisation d'oxygène supplémentaire est contre-indiquée. Ne pas administrer d'oxygène supplémentaire à moins que le patient développe une hypoxémie sévère.

DL₅₀ aiguë par voie orale (mg / kg).....886 (Rat, femelle)

DL₅₀ dermique aiguë (mg / kg)..... pas disponible

Inhalation aiguë CL₅₀ (mg / l).....>0.62 (Rat, exposition de 4 heures)

Corrosion / irritation de la peau..... Légèrement irritant (lapin)

Dommage ou irritation des yeux graves Légèrement irritant (Lapin)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée..... Non considéré comme sensibilisant cutané (Cochon d'Inde)

Mutagenicité des cellules germinales N'a pas montré d'effets mutagènes dans les expérimentations animales.

Cancérogénicité N'a pas montré d'effets cancérogènes dans les expérimentations animales.

Défanant DriFast
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2019-05-29

Remplace la date : 2018-08-08

{Réservé}

Toxicité pour la reproduction N'a pas montré d'effets sur la reproduction lors d'expérimentations animales.

12. Informations écologiques

Écotoxicité :

Dibromide Diquat :

Invertébré aquatique : CL₅₀ après 48 heure (mg a.e./L)... 1.2 ppm (*Daphnia*)

Poisson : CL₅₀ après 96 heures (mg a.e./L)..... 6.1 (Truite arc -en-ciel)

Oiseaux : DL₅₀ orale (mg/kg)..... 1570 ppm (Cunard Colvert), Diététique LC₅₀ (5-jour)

Persistance et dégradabilité : persistant dans le sol. Persistant dans l'eau; cloisons à sédimenter.

Mobilité dans le sol : Faible mobilité dans le sol.

Potentiel de bioaccumulation : FBC <500; ne se bioaccumule pas.

13. Considérations relatives à l'élimination

Ne réutilisez pas les contenants à moins qu'ils ne soient spécialement conçus pour être réutilisables. Le récipient vide retient les résidus de produit. Éliminer les récipients vides conformément à la réglementation locale. Consulter le ministère provincial de l'environnement pour obtenir des conseils sur l'élimination des déchets. Les déchets industriels / commerciaux peuvent être manipulés uniquement dans des installations autorisées. Les envois de déchets doivent être solidement emballés et correctement étiquetés. Seuls les transporteurs autorisés peuvent être utilisés, et les documents appropriés doivent accompagner l'expédition.

14. Informations relatives au transport

Classification en vertu de la LTMD (Routes/voies ferrées) :

UN 2927, LIQUIDE TOXIQUE, CORROSIF, ORGANIQUE, n.o.s
(DIQUAT DIBROMIDE), 6.1, (8), II

Classification de la DOT :

UN 2927, LIQUIDE TOXIQUE, CORROSIF, ORGANIQUE, n.o.s
(DIQUAT DIBROMIDE), 6.1, (8), II

15. Informations réglementaires

Numéro d'enregistrement de la Loi sur les produits antiparasitaires :32648

Calendrier de l'OPAC : 3

Défanant DriFast
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2019-05-29

Remplace la date : 2018-08-08

{Réservé}

Lire l'étiquette approuvée, autorisée en vertu de la *Loi* sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la *Loi* sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire :



AVERTISSEMENT POISON
ATTENTION – IRRITANT POUR LA PEAU ET LES YEUX

SIMDUT exempté.

16. Autres informations

La présente fiche de données de sécurité (SDS) est conçue pour se conformer au Système mondial de classification harmonisée (SGH) et au *Règlement sur les produits dangereux*.

Ce SDS fournit des informations importantes sur la santé, la sécurité et l'environnement pour les employeurs, les employés, les intervenants d'urgence et d'autres qui traitent de grandes quantités du produit dans des activités généralement autres que l'utilisation du produit. L'étiquetage du produit fournit cette information spécifiquement pour l'utilisation du produit comme prévu.

La société et les informations publiées sont utilisées dans le développement de cette SDS. Les informations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et ont été jugées précises à la date de publication. Cependant, aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée.

Révisions du dernier problème : Changements de section 14.

Date d'émission : 2019-05-29

Remplace la date : 2018-08-08